

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020

Convocation le 12 juin 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

**Étaient présents** : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COUTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

**Secrétaire de séance** : Florence TISSANDIE-VERGNE

**COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT  
 2019 DU BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL**

Monsieur Le Maire présente le compte administratif 2019 de la commune et le compte de gestion 2019, ce dernier étant établi par la trésorerie de Puy L'Évêque

Le compte administratif et le compte de gestion du budget principal se résument ainsi (en Euros) :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
<b>RÉSULTATS REPORTÉS</b>		130 690.55		312 015.69		442 706.24
<b>OP. DE L'EXERCICE</b>	280 338.62	357 532.20	379 994.66	29 990.02	660 333.28	387 522.22
<b>TOTAUX</b>	<b>280 338.62</b>	<b>488 222.75</b>	<b>379 994.66</b>	<b>342 005.71</b>	<b>660 333.28</b>	<b>830 228.46</b>
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b>		207 884.13	37 988.95			169 895.18
<b>RESTES A RÉALISER</b>			205 143.00	159 222.54	45 920.46	
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>280 338.62</b>	<b>488 222.75</b>	<b>585 137.66</b>	<b>501 228.25</b>	<b>865 476.28</b>	<b>989 451.00</b>
<b>RÉSULTAT DÉFINITIF</b>		<b>207 884.13</b>	<b>83 909.41</b>			<b>+ 123 974.72</b>

Le conseil municipal,  
 Après avoir entendu ce jour le compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2019  
 Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
 Considérant les éléments suivants :

POUR MÉMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 130 690.55€
Résultat d'investissement antérieur reporté	+ 312 015.69€

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019

Solde d'exécution de l'exercice	- 350 004.64€
Solde d'exécution antérieur	+ 312 015.69€
Solde d'exécution cumulé	- 37 988.95€

RESTES A RÉALISER AU 31/12/2019

Dépenses d'investissement	- 205 143.00€
Recette d'investissement	+159 222.54€
	- 45 920.46€

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 37 988.95€
Rappel du solde des restes à réaliser	- 45 920.46€
Besoin de financement total	- 83 909.41€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	+ 77 193.58€
Résultat antérieur	+ 130 690.55€
Total à affecter	+ 207 884.13€

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	83 909.41€
2/Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00€
3/Reste sur excédent de fonctionnement à reporter R002	+ 123 974.72€

**Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.**

**Le conseil municipal vote le compte administratif 2019 et affectation du résultat**

POUR: 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Le conseil municipal vote le compte de gestion 2019**

POUR: 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Vote à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance publique, les jour,  
mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 22/06/2020  
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT  
Le 19 juin 2020  
Le Maire, Raoul Debar

